



**DEUXIEME REUNION
DU COMITE DE PILOTAGE DU JUMELAGE**

Conformément aux dispositions du contrat de Jumelage, le Comité de Pilotage a tenu sa deuxième réunion le mercredi 7 septembre 2011 à 10 heures. Monsieur Jaouad HAMRI, Directeur de l'Office des Changes, organisme bénéficiaire, a ouvert la séance devant les membres des Institutions impliquées dans la gestion du projet à savoir la Délégation de l'Union Européenne, le Programme d'Appui à l'Accord d'Association (P3A), l'Institut National de la Statistique et des Etudes (INSEE), la Banque de France et l'ADETEF, Opérateur de Gestion Financière et Administrative du Projet, représenté par la Mission économique de l'Ambassade de France à Rabat.

En introduction de la séance, le Directeur de l'Office des Changes a d'abord rappelé les principales attentes de cet organisme dans le cadre du Jumelage. Il a également souligné l'excellente coopération avec les autres institutions de la place depuis le début du projet qui est encore appelée à se renforcer. De même, il a constaté en ce qui concerne les visites d'études en cours de programmation, tant en Belgique (Banque Nationale et Administration des Douanes) qu'auprès des institutions statistiques du Royaume-Uni, que celles-ci devraient permettre aux cadres de l'Office des Changes d'approfondir leurs connaissances des bonnes pratiques en matière d'élaboration et de diffusion des statistiques des échanges extérieurs. Enfin, il a indiqué que le séminaire sur les asymétries qui aura lieu d'ici à la fin de l'année, permettra de poursuivre les études de comparaison des statistiques marocaines avec celles de ses principaux partenaires de l'Union Européenne au titre des échanges de marchandises et de services.

Les points inscrits à l'ordre du jour du Comité ont porté essentiellement sur l'examen du rapport intérimaire trimestriel et sur celui du compte rendu financier établis selon les règles du manuel du Jumelage de la Commission Européenne.

Les deux chefs du projet, marocain et français, ont indiqué la très nette accélération du déroulement des activités programmées et réalisées au cours du deuxième trimestre du Jumelage (du 27 avril au 26 juillet 2011) malgré le début de la période estivale au mois de juillet. Ils ont précisé que tant au niveau de l'Office des Changes que des trois Institutions françaises, tout est mis en œuvre pour que le projet de Jumelage se déroule dans les meilleures conditions, sans omettre le rôle d'accompagnement essentiel joué par les autorités de soutien et de contrôle, représentées par l'Unité d'Appui à l'Accord d'Association et la Délégation de l'Union Européenne. Les premières missions déjà réalisées ont permis de proposer des recommandations et des pistes d'amélioration.

Le Conseiller résident du jumelage a présenté, pour sa part, les parties du rapport intérimaire trimestriel concernant les activités menées au cours du deuxième trimestre par rapport à celles prévues au contrat, et a par ailleurs exposé au Comité le calendrier des activités programmées au titre du troisième trimestre 2011 (août - octobre 2011) qui indique que le Jumelage a pris maintenant sa vitesse de croisière.

Par ailleurs, le rapport financier a fait l'objet d'une présentation globale des dépenses engagées au deuxième trimestre qui corrobore l'évolution observée au niveau de l'augmentation du nombre des missions réalisées.

Enfin, le Comité de Pilotage a décidé de fixer la date de la troisième réunion au mercredi 16 novembre 2011 à 10 heures.